

Appel du comité de la Société fribourgeoise d'éducation

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **7 (1878)**

Heft 7

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1^{er} de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, et ce qui concerne les abonnements au Directeur de l'Imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *Appel du Comité de la Société fribourgeoise d'éducation. — Intérêts de la Société. — Compte-rendu de l'Instruction publique. — Notions élémentaires d'économie politique (Suit). — Partie pratique. Histoire naturelle. Entretien d'un maître avec ses élèves sur les petits oiseaux (Suite et fin). — Poésie. Le vent dans la nuit. — Correspondances. — Chronique.*

APPEL DU COMITÉ

DE LA

SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le jeudi, 11 juillet prochain, notre Société se réunira en assemblée générale, dans la petite, mais hospitalière ville d'Estavayer. Il est inutile de rappeler l'importance de nos réunions, où l'amour de Dieu et de l'éducation chrétienne vient raviver les plus purs sentiments de dévouement pour le bonheur de l'enfance confiée au corps enseignant. Aussi sommes-nous certains que tous les instituteurs se feront un devoir de s'y rencontrer et d'étudier les rapports qu'ils recevront avec le présent numéro, afin de pouvoir discuter avec fruits les questions qui ont été mises à l'étude.

Le nombreux concours d'ecclésiastiques, celui des magistrats et particulièrement des membres du Conseil d'Etat et de la Commission des études, qui ont bien voulu honorer chacune de nos réunions de leur présence et manifester ainsi l'intérêt qu'ils portent aux questions scolaires, nous démontre l'intime solidarité qui existe entre l'Eglise, l'Etat et l'Ecole: nouvelle raison pour qu'aucun membre du corps enseignant ne manque à l'appel de ceux en qui ils ont mis leur confiance pour diriger la Société.

Nous espérons aussi que les instituteurs valaisans viendront nombreux, accompagnés de leur nouveau chef du Département de l'Instruction publique, afin de resserrer les liens d'amitié qui nous unissent à eux. Les instituteurs des cantons voisins seront les bienvenus ; qu'ils viennent nombreux au milieu de nous.

Pour le Comité
BLANC-DUPONT.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ.

L'administration des chemins de fer de la Suisse-Occidentale, avec l'assentiment des Compagnies Bulle-Romont et du Simplon, accorde aux membres actifs (instituteurs, institutrices, professeurs et inspecteurs) de notre Société, qui se rendront à la réunion annuelle qui aura lieu à Estavayer, le transport à demi-taxe, moyennant la production de carte de légitimation personnelle qu'ils recevront avec le *Bulletin*. Donc, aux membres actifs, « on leur « délivrera un billet ordinaire de simple course, donnant droit au « transport à l'aller et au retour. »

Mais malheureusement les trains de Romont-Fribourg et de Palézieux-Payerne ne coïncident pas avec le train Fribourg-Payerne-Estavayer. Nous conseillons aux instituteurs de la Glâne de faire le trajet de Romont-Estavayer et retour en voiture et de s'adresser, avant le 9, à M. Michaud, instituteur à Romont, qui veut s'occuper de préparer des voitures.

Nous conseillons aux instituteurs des cantons voisins de loger à Estavayer au Cerf ou à la Maison-de-Ville.

PROGRAMME

8 1/2 heures : messe pour les Sociétaires défunts. Les Sociétaires sont priés de s'y rendre à l'heure précise.

9 1/2 heures : Réunion dans la grande salle de la Grenette : Discours d'ouverture, — lecture du protocole, — discussion des trois questions mises à l'étude, — comptes de la Société pour l'année 1877-78, — renouvellement du Comité, — désignation du lieu de la prochaine assemblée, — propositions individuelles, — réunion du nouveau comité pour constitution, etc.

12 1/2 heures : Banquet à la Fleur-de-Lis. On est prié de prendre